



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°938) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE POLE  
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION  
«SYMPHONIA PRODUCTIONS», A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-108  
EN DATE DU 29 MARS 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Symphonia Productions » représentée par son Président, Corentin STEMLER, dont le siège est situé 4 le petit Tillay, 85110 MONSIREIGNE, d'organiser des répétitions dans la salle Pôle documentaire le samedi 3 février de 9h00 à 14h00 et le dimanche 4 février 2024 de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Symphonia Productions » représentée par son Président, Corentin STEMLER, dont le siège est situé 4 le petit Tillay, 85110 MONSIREIGNE, une convention de location de salle pour un montant de 206,50 € TTC (deux-cent-six euros et cinquante centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Pôle documentaire le samedi 3 février de 9h00 à 14h00 et le dimanche 4 février 2024 de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240329-lmc1H11625H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024  
Date de Publication : 29/03/2024